



Décès de M. Hans Bärtschi, ancien directeur de La Forestière

Le 22 novembre dernier, M. Hans Bärtschi nous quittait peu avant son septante-neuvième anniversaire. Il avait succédé à M. Jean-François Gonet en 1986, et tenu les rênes de l’Association Forestière Vaudoise et du Bas-Valais jusque dans le courant de l’année 2000.

Ingénieur forestier de formation et ancien inspecteur d’arrondissement à la Vallée de Joux, M. Bärtschi avait notamment été l’artisan de la transformation de l’AFV-BV en coopérative en 1999, à une époque où la crise structurelle de l’industrie du bois affectait fortement les comptes de l’association. Il avait aussi participé activement à la mise en place du plan cantonal de gestion des chablis causés par l’ouragan Lothar, via la coopérative ad hoc COVALBOIS.

Nous exprimons à sa famille notre profonde sympathie ■

Task Force sur l’emploi dans le secteur forestier vaudois

La crise de la COVID-19 a fortement touché les entreprises de travaux forestiers, qui ont dû à court terme gérer la baisse subite de leurs activités. Si elles ont su surmonter cette période difficile, celle-ci a néanmoins mis en évidence un certain nombre d’obstacles et de contraintes rencontrées par ces entreprises, et qui pourraient avoir un effet négatif sur les emplois du secteur. Cette problématique touchant l’ensemble des acteurs du monde forestier, l’AREF a organisé une série de tables rondes où étaient conviées la GDE-Forêts, le Centre de formation professionnelle forestière, l’Association vaudoise du personnel forestier et La Forestière.

Parmi les thématiques abordées, il a été beaucoup question de planification, de délais et d’aspects contractuels concernant les mandats des travaux forestiers. Les participants reconnaissent qu’au prix de quelques modifications dans les processus actuels, c’est toute la « mécanique » de l’exploitation et de l’entretien de nos forêts qui fonctionnerait de manière plus performante.

Les résultats de ces discussions seront communiqués dans le courant de l’année 2021 ■

Etat de Vaud : La prochaine politique forestière PolFor2022 actuellement en gestation

Début 2020, la DGE-Forêt a initié le processus de définition des grandes orientations et des lignes d’action qui doivent constituer la prochaine politique forestière cantonale. La première partie, consacrée à un état des lieux des lignes d’action de la politique actuelle datant de 2006, s’est achevée le 24 septembre dernier avec l’organisation d’un atelier lors duquel les évaluations internes de la DGE-Forêts ont été premièrement présentées à un public couvrant l’essentiel des parties prenantes. En deuxième partie, ces acteurs externes ont pu donner leur propre avis, le tout étant par la suite rassemblé dans un document de synthèse. Depuis, différents groupes de travail planchent sur des propositions concernant l’avenir, avant une nouvelle rencontre des parties prenantes le 1^{er} avril 2021.

Le Conseil d’administration de La Forestière a décidé de convoquer notre Commission consultative afin d’accompagner les prochaines étapes de cet important chantier ■